



Jean Fortin

Premier conseiller à la Coopération

" Pour nous, la coopération décentralisée représente l'avenir du rapport franco-québécois. "

Régions Magazine - Quel bilan faites-vous aujourd'hui des relations France-Québec, et plus particulièrement en matière de coopération décentralisée ?

Jean Fortin - Ce bilan est très positif. En 2003, les premiers ministres de l'époque, Jean-Pierre Raffarin et Jean Charest ont eu la bonne idée de définir la coopération décentralisée comme un axe majeur de la coopération France-Québec. A cette fin, un fonds gouvernemental de coopération décentralisée a été créé, qui avoisine aujourd'hui les 700 000 euros.

Les relations du Québec avec les Régions françaises sont antérieures. Depuis 1994, la délégation a signé des plans d'action avec certaines Régions françaises. Elles sont au nombre de six aujourd'hui : Alsace, Rhône-Alpes, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et depuis fin 2007, l'Île-de-France. A cela s'ajoutent également de nombreux jumelages entre villes françaises et québécoises : Lyon et Montréal, Bordeaux et Québec...

Ces plans définissent des priorités et un calendrier d'activités communes à mener en matière de développement économique, de développement durable/Environnement, de culture, de formation...

Les Régions fêtent le 400^e

- **Rhône-Alpes**, en septembre, dévoilement une fresque en hommage au Québec

- **Poitou-Charentes** : création d'une bande dessinée sur Champlain ; parution d'un Atlas sur les lieux de patrimoine ; organisation de la Grande Traversée de La Rochelle

- **Île-de-France** : à partir de novembre, une exposition photographique sur Québec sera présentée sur les édifices du Conseil régional

- **Alsace** : un clin d'œil a été fait aux Québécois. L'équivalent alsacien du Cirque du Soleil (Aquatique Show) a donné 3 représentations à Québec

Cette année, nous renouvelons un certain nombre de plan d'actions. Nous sommes surpris des résultats de l'impulsion donnée.

Quant au fonds, il est de plus en plus connu et les résultats sont à la hauteur de nos attentes. Par exemple, il a permis aux présidents des Conférences régionales des élus de Régions québécoises (Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord, Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches) de rencontrer, à Poitiers des homologues d'Aquitaine, de Poitou-Charentes et d'Alsace pour échanger sur leur expérience dans le domaine des éco-industries.*

R.M. - Quel est le rôle de la Délégation générale en la matière ?

J.F. - Elle est à la fois promotrice et animatrice. Comme le Consulat général de France à Québec, elle doit faire en sorte que ce fonds gouvernemental soit connu des Régions, et pas uniquement des Régions avec lesquelles nous avons signé des plans d'action. Ainsi, par exemple, le fonds a permis un échange de jeunes issus des écoles de Tourisme. Du côté français, ils venaient de la Réunion, d'Aquitaine et de Rhône-Alpes et, du côté québécois, de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine et du Bas-St-Laurent. L'objectif était d'échanger sur la manière de faire la promotion des produits régionaux et de la cuisine régionale au sens large.

R.M. - Quels sont aujourd'hui les domaines porteurs de cette coopération ?

J.F. - Ils sont nombreux. Beaucoup tournent autour du développement économique et du développement durable. Plusieurs permettent un rapprochement entre les pôles de compétitivité français et les créneaux d'excellence québécois. Le volet social est aussi important. Des Régions telles que Rhône-Alpes ou bien l'Île-de-France s'intéressent à la question du décrochage scolaire. Nous avons également de nombreux échanges sur le plan culturel.

J'aimerais ici attirer votre attention sur un événement important qui aura lieu en octobre à Québec, les 3^e Ateliers franco-québécois de la Coopération décentralisée. Près de 150 élus français traverseront l'Atlantique pour rencontrer autant d'élus québécois. Ces Ateliers permettront un dialogue sur des sujets de préoccupation de terrain : innovation sociale, culture et identité, développement durable et

environnement. Nous espérons qu'ils permettront de dégager de nouvelles voies pour la coopération décentralisée.

R.M. - Dans l'avenir, qu'espérez-vous du développement de cette amitié Franco-Québécoise ?

J.F. - La coopération décentralisée est l'avenir du rapport franco-québécois. Elle donne de la profondeur à une relation déjà riche et variée. Nos premiers ministres se rencontrent régulièrement. Il en est de même pour nos ministres. Nous voulons aussi un dialogue permanent entre ceux et celles qui sont au cœur même des préoccupations du citoyen.

Je voudrais d'ailleurs ici rendre hommage à deux personnalités qui ont activement œuvré dans ce sens. Jean-Pierre Raffarin d'une part,



Lancement, le 15 janvier, à la région Île-de-France, de la commémoration de Québec 2008 en présence d'Alain Rousset, président de l'ARF, Jean-pierre Raffarin, président du Comité français du 400^e, de Wilfrid-Guy Licari, Délégué général du Québec en France et des 8 régions partenaires de l'opération

qui, en tant qu'ancien président de l'Association des Régions de France et en tant qu'ancien Premier ministre, a beaucoup contribué aux rapports entre la France et le Québec. Alain Rousset, d'autre part, l'actuel président de l'ARF, qui co-présidera les Ateliers de la Coopération décentralisée et qui, en tant que président de la Région Aquitaine, fait preuve d'un remarquable leadership. C'est d'ailleurs à son initiative que les Régions de France se sont retrouvées à Paris le 15 janvier dernier, pour annoncer une programmation particulière à l'occasion du 400^e anniversaire de la fondation de la Ville de Québec. ■